



# Bulletin des retraités

Garder l'information des retraités sur la bonne voie  
Volume 27 • Numéro 2 • Été 2023

## DANS CE BULLETIN

- 1 Message du président
- 2 Message du président (suite)  
Un mot du webmestre
- 3 Comité de soins de santé  
Réunion du conseil Atlantique
- 4 Inflation et coût de la vie, vous dites?!
- 5 Holo Alert
- 6 Cheminots dans la collectivité
- 7 Cheminots dans la collectivité (suite)
- 8 En hommage à nos centenaires
- 9 En hommage à nos centenaires (suite)
- 10 Nous avons du courrier
- 11 Sergent-clairon Arthur Seymour Tyler  
Cheminot jusqu'au bout
- 12 Formulaire de demande d'adhésion

## IMPORTANT

Lorsqu'un bénéficiaire de rente ou un conjoint survivant change d'adresse ou décède, l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN doit en être avisée immédiatement au 1 800 361-0739 afin de pouvoir tenir à jour une base de données exacte.

La Compagnie (CN) a conclu une entente avec l'Association des retraités du CN (l'Association) afin que les adresses postales soient fournies régulièrement. Par conséquent, les membres du personnel retraité ou les conjoints survivants n'ont pas besoin d'appeler le Conseil national.

*Date limite pour collaborer au prochain bulletin : Les articles pour le numéro d'hiver doivent être soumis d'ici le 31 octobre 2023.*

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je vous écris ces mots en ce dimanche matin de grisaille froid et pluvieux dans le Canada atlantique. Les températures sont plus froides qu'à l'habitude, mais le printemps sec a entraîné des dommages attribuables aux feux de forêt d'une ampleur jamais vue en Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec ont aussi dû lutter contre des feux de forêt de grande étendue et sans précédent cette année. Les tendances météorologiques de la planète changent, il n'y a aucun doute!

Ce message s'adresse à nos retraités du CN. Je parle ici des gens qui ont également été témoins de changements importants dans leur vie pendant une période suffisamment longue pour dire qu'ils n'appartiennent pas à la génération X ou Z. Il est souvent difficile d'être au fait de tous ces changements, surtout dans la sphère technologique. De nombreuses façons, ce fait nous rend, en tant qu'aînés, plus vulnérables aux escroqueries et aux fraudes. Nos parents étaient des gens aimants qui nous ont élevés dans les années 1940, 1950 et 1960 en nous transmettant les valeurs de l'honnêteté, de la rigueur au travail, du soutien familial et de la confiance. Nous avons tenté d'inculquer les mêmes valeurs à nos enfants, et il nous est donc difficile d'accepter qu'une personne profiterait de ces valeurs pour manipuler notre façon de faire face à une situation particulière. En effet, de telles personnes EXISTENT, surtout quand il est question de notre argent ou de l'ACCÈS à celui-ci. Voici trois conseils dont vous devriez sérieusement prendre en considération :

1. AUCUNE institution gouvernementale ou personne légitime ne vous demandera de lui verser un paiement sous la forme de cartes-cadeaux, de bitcoins ou de toute autre cryptomonnaie. Jamais! Ces entités utilisent ces types de paiements parce qu'elles ne peuvent être retracées par la suite.

2. SOUS AUCUNE CIRCONSTANCE une institution financière ne communiquera avec vous par téléphone ou par courriel pour « mettre à jour » les renseignements vous concernant, vous demander votre NIP ou vérifier QUOI QUE CE SOIT dans votre compte bancaire. Si vous devez vous entretenir avec votre institution financière pour quelque question que ce soit ou si vous avez des doutes, appelez-la VOUS-MÊME à son numéro publié. N'appelez JAMAIS un numéro de téléphone transmis dans un COURRIEL ou un message vocal que vous avez REÇU!

3. Si l'un de vos enfants ou petits-enfants est victime d'un accident de voiture ou se trouve en situation d'urgence médicale dans un pays étranger ou pendant un voyage, il ou elle ne vous appellera PAS pour obtenir une aide financière sous quelque forme que ce soit. Discutez-en avec votre famille!

Cette escroquerie courante est fondée sur le fait que la personne qui vous appelle connaît une information sur vous ou vos petits-enfants qu'elle a probablement tirée de vos publications Facebook ou de celles de vos petits-enfants. Encore une fois, les escrocs vous demanderont probablement des cartes-cadeaux ou des bitcoins, par exemple, et ce sera URGENT. Lorsqu'il est question d'argent, pensez deux fois avant d'agir! Méfiez-vous!

Le site Web repensé de l'Association des retraités du CN est fonctionnel : [www.cnpensioners.org/fr/](http://www.cnpensioners.org/fr/) Jetez-y un coup d'œil. Vous y trouverez le Manuel Croix Bleue du régime de soins de santé à jour, des formulaires de demande pour les bourses d'études et les règles connexes, des réductions pour retraités et les coordonnées de l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN, comme le numéro de téléphone à composer (1 800 361-0739) pour apporter des modifications à votre adresse ou signaler le décès d'un prestataire du régime de retraite du CN et faire les arrangements nécessaires relativement aux prestations du conjoint survivant.

Le site Web est convivial et actualisé, et vous pourriez être surpris de ce que l'on y trouve. Lorsque l'été tirera à sa fin, les réunions de votre conseil local de l'Association des retraités du CN reprendront en septembre.

*Suite à la page 2*

## Le Bulletin des retraités du CN est publié trois fois par an par le Conseil national des associations de retraités du CN inc.

### Équipe de rédaction du bulletin -

Rédacteur en chef Ken Roberts  
cnpanewsletter@gmail.com

### Adjointe à la rédaction

Joanne Gaborieau  
joannegabor@hotmail.ca

### Représentants régionaux

Région de l'Atlantique – Bruce Peacock  
Peacock1942@gmail.com

Québec – Rémi La Haye  
Remilahaye@videotron.ca

Ontario – Cathy Thomas  
cthomas.cnr@gmail.com

Région des Prairies – Tim McCrindle  
tc2mccrindle@gmail.com

Région des montagnes – Alex Hui  
akwx2011@gmail.com

### Secrétaire exécutif national de l'association des retraités du CN

11 Massey Crescent  
Mount Pearl NL  
A1N 2H1

### Président national

Reg Hebert, rhebert06@yahoo.ca

### Ancien président

Yves Bourdon  
yvesgbourdon@aol.com  
T : (450) 449-3444

### Trésorier national

Ron Charles  
treas.cnpa@gmail.com

### Secrétaire administratif

Wayne Greenland  
cnpasecretary@gmail.com

### Président à l'adhésion

Peter Moloney  
cnpamembership@gmail.com

Pour la liste complète des membres du Conseil national, des comités de direction et des vice-présidents régionaux 2023 :

[www.cnpensioners.org/fr/councils](http://www.cnpensioners.org/fr/councils)

Site Web national et pages Facebook nationales – Pour de plus amples renseignements ou pour connaître les noms et numéros de téléphone des personnes-ressources, consultez notre site Web national

[www.cnpensioners.org/fr](http://www.cnpensioners.org/fr)  
[www.facebook.com/cn.pensioners.92](https://www.facebook.com/cn.pensioners.92)  
[www.facebook.com/cnpa.french.3](https://www.facebook.com/cnpa.french.3)

### Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN – 1 800 361-0739

#### Portail Web des retraités : [cnbenefits.hroffice.com](http://cnbenefits.hroffice.com)

Le portail est désormais accessible à l'adresse  
[CNBENEFITS.HROFFICE.COM](http://CNBENEFITS.HROFFICE.COM)

Vous pourrez ainsi accéder à des renseignements importants sur le Régime de retraite et mettre à jour votre adresse et vos renseignements bancaires.

À votre première visite, vous devrez vous inscrire. Vous pourrez ensuite accéder au portail avec votre matricule du CN (code d'utilisateur) et le mot de passe que vous avez créé. Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ou pour accéder à votre compte, veuillez composer le numéro sans frais d'aide aux bénéficiaires de rente du CN : 1 800 361-0739.

*Le CN s'est engagé à respecter les normes les plus élevées dans tous les aspects de ses activités. Pour s'assurer que les bénéficiaires de rente reçoivent toute l'information possible sur la Compagnie, ses activités, la caisse de retraite et toutes les questions connexes, il finance le présent bulletin. Cependant, son contenu relève entièrement de l'Association des retraités du CN, et le CN n'assume aucune responsabilité à ce chapitre.*

Vous devriez avoir reçu en juillet votre **Rapport annuel du Comité de retraite** du CN par la poste. Ce Rapport affiche le statut financier et actuariel de notre régime de retraite ET de l'information sur l'indexation pour 2024. Vous manquerez probablement de temps pour le lire, mais il est important que vous le fassiez. Peut-être par un jour de pluie? Notez les éléments pour lesquels vous aimeriez poser des questions ou que vous souhaiteriez mieux comprendre. Apportez les notes prises à la prochaine réunion de votre conseil local de l'Association ou appelez vos représentants locaux pour obtenir des réponses à vos questions. En cas d'incertitude, les personnes concernées trouveront des réponses complètes pour vous. C'est votre régime de retraite, votre Association des retraités et votre sécurité financière future. Il faut y mettre du vôtre!

Merci,

### Reg Hébert

Président de l'Association des retraités du CN

## Un mot du webmestre

Bonjour à tous! J'espère que bon nombre d'entre vous ont eu l'occasion d'accéder à notre nouveau site Web et de l'explorer. Ce fut un long processus, mais les commentaires reçus jusqu'à maintenant semblent indiquer que les utilisateurs aiment le site et arrivent à y trouver l'information dont ils ont besoin. La section « Contactez-nous » du site constitue un nouvel ajout et est beaucoup utilisée!

La nouvelle fondation sur laquelle repose le site Web m'a permis d'intégrer du contenu et des pages assez facilement, du moins pour l'instant. La première version de chacune des pages des conseils locaux constitue les plus récentes améliorations apportées et ces pages continuent d'être peaufinées. Chacune d'elles continuera d'être améliorée à mesure que je commencerai à m'entretenir avec chaque conseil local pour déterminer quel type de contenu il souhaite voir ou afficher. De plus, nous avons ajouté une liste limitée d'articles nécrologiques qui, à l'heure actuelle, remonte jusqu'à quelques mois. J'espère en apprendre suffisamment dans les coulisses pour afficher un historique de 12 ou 13 mois. Pour terminer, vous avez peut-être remarqué aussi la présence d'un bandeau défilant sur la page d'accueil qui met en évidence les nouvelles mises à jour du site. Seulement quatre ou cinq éléments peuvent y être affichés; il se peut donc que l'information pertinente n'y figure pas toute selon le nombre de nouveautés.

C'est tout pour maintenant. Vos commentaires sont toujours bienvenus. Écrivez-nous à [cnpa.webmaster@gmail.com](mailto:cnpa.webmaster@gmail.com). Je n'ai toujours pas trouvé le temps de passer à une adresse courriel [@cnpensioners.org](mailto:@cnpensioners.org), mais je le ferai – espérons à temps pour le prochain bulletin!

Salutations amicales,

**George Rowan**

## QUESTIONS DE SANTÉ – LE COÛT DES MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE AU CANADA

Au Canada, le prix que vous payez pour vos médicaments sur ordonnance est déterminé par les gouvernements fédéral et provinciaux. Le gouvernement fédéral est responsable des brevets que reçoivent les compagnies pharmaceutiques et dont on se sert, en partie, pour fixer le prix du médicament d'origine. Ces brevets ont habituellement une durée de 20 ans. Ensuite, les provinces déterminent généralement le prix des médicaments génériques, qui représente un certain pourcentage des médicaments d'origine. Environ 90 % des médicaments que vous achetez en tant que retraités sont des génériques, soit des copies des médicaments d'origine fabriqués après l'expiration du brevet. Dans bien des cas, un médicament générique coûte entre 15 et 30 % du prix du médicament d'origine.

Ces dernières années, vous avez peut-être entendu parler des médicaments biologiques, probablement dans des annonces publicitaires à la télévision américaine. Les médicaments biologiques proviennent d'organismes vivants ou de leurs cellules et sont habituellement fabriqués à l'aide de la biotechnologie. L'insuline et les anticorps en sont des exemples simples. Cependant, au cours des dernières années, de nouveaux médicaments biologiques ont fait leur arrivée pour traiter une variété de maladies. Dans la plupart des cas, les médicaments biologiques coûtent très cher. Un exemple bien connu est Humira, qui coûte environ 70 000 \$ annuellement pour une personne. Compte tenu de ces coûts élevés, la plupart des provinces canadiennes ont décrété qu'elles assumeront en général uniquement le coût d'un médicament biosimilaire. Les médicaments biosimilaires sont très semblables aux médicaments biologiques d'origine et, dans la plupart des cas, traitent la maladie au même titre que les médicaments d'origine.

Le Régime d'assurance-maladie de l'Association des retraités du CN couvre certains médicaments biologiques/biosimilaires, mais des limitations importantes s'appliquent compte tenu des coûts et des autres traitements convenables vers lesquels le patient peut

se tourner, ce qui rappelle les diverses restrictions des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Bien que nous comptions seulement un petit nombre de membres du régime qui utilisent des médicaments qui coûtent cher, nos coûts augmentent malgré tout. En 2022, seulement 146 des 23 000 participants au régime ont réclamé environ 3,5 millions \$ du montant total des réclamations se chiffrant à 18 millions \$. Cette situation exerce une pression à la hausse sur nos primes. Afin de mieux gérer certains de ces coûts accrus, la Croix Bleue Medavie négocie directement avec les sociétés pharmaceutiques en notre nom, ce qui nous est favorable.

Les Canadiens dépensent PLUS d'argent par personne pour leurs médicaments en comparaison avec les habitants des autres pays du monde, À L'EXCEPTION des États-Unis. Nous payons même environ 20 % de plus que les autres pays développés pour les médicaments génériques. Bien que certains politiciens parlent de l'adoption d'un régime d'assurance-médicaments national, cette perspective ne se concrétisera probablement jamais. Tous les pays qui possèdent un régime d'assurance-maladie national ont également un régime d'assurance-médicaments universel, SAUF le Canada.

Le comité Soins de santé de l'Association des retraités du CN déploie de grands efforts pour gérer le régime et ses coûts afin de limiter la hausse des primes. Cependant, l'inflation et l'augmentation des coûts pour les médicaments nous compliquent la vie un peu plus chaque année, surtout dans les provinces offrant aux aînés un soutien limité ou inexistant pour leurs médicaments sur ordonnance. N'oubliez pas que notre régime est ENTIÈREMENT financé par vos primes. Cela signifie que chaque dollar que vous versez couvre les coûts complets des réclamations de tous les membres. Une hausse des réclamations est habituellement synonyme d'une hausse des primes. La Croix Bleue Medavie gère simplement vos réclamations et votre contrat en notre nom monnayant des frais peu élevés.

### LE CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE A TENU LA 48<sup>e</sup> RÉUNION ANNUELLE DE SES ADMINISTRATEURS À MONCTON, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, LE 3 JUIN 2023.

Les administrateurs présents provenaient de Campbellton, d'Edmundston, de Saint John, de Truro, de Halifax et de Moncton.

### LES DIRIGEANTS SUIVANTS ONT ÉTÉ ÉLUS POUR L'ANNÉE 2023-2024

#### Président

Robert Chiasson (Campbellton)

#### Vice-président

John Bailey (Moncton)

#### Secrétaire-trésorier

Bruce Peacock (Moncton)



Photo de gauche à droite : **Walter Agnew**, Moncton, **Paul Eustace**, Truro, **Earl Garland**, Moncton, **Jimmy Flynn**, Saint John, **Bruce Peacock**, Moncton, **John Bailey**, Moncton, **Robert Chiasson**, Campbellton, **Jean-Marc Morneau**, Edmundston, **John Stewart**, Île-du-Prince-Édouard, **Whitney Trenholm**, Halifax

## INFLATION ET COÛT DE LA VIE, VOUS DITES?!

Depuis quelques années, nous avons tous ressenti l'effet de la forte inflation dans nos finances. Au début de juillet, vous avez reçu par la poste un livret du CN intitulé Rapport annuel 2022 du Comité de retraite (le Rapport). Si vous avez lu la section du Rapport sur l'indexation, vous aurez observé que les membres admissibles bénéficieront d'une hausse de 3 % applicable à leur rente de retraite en janvier 2024 (fondée sur 50 % de l'indice des prix à la consommation déclaré [inflation]). La rente de retraite maximale admissible à une indexation étant de 3 250 \$, la hausse applicable en 2024 pourrait se chiffrer à jusqu'à 97,50 \$ par mois.

Dans ce Rapport, vous trouverez une explication du fonctionnement du compte d'indexation. Ce compte théorique fait partie de votre fonds de pension et c'est ce qui détermine s'il y aura une potentielle hausse d'indexation. Il est très important de comprendre le lien qui unit l'indexation et le montant d'argent qui se trouve dans le compte. Si vous n'avez pas encore lu attentivement cette section du Rapport, je vous encourage fortement à le faire.

Bien que le taux d'inflation pour la période à l'étude de 2022-2023 était de 6,8 %, nous obtiendrons un taux de 3 %. Les règles de notre régime relativement à l'indexation couvrent 50 % de l'inflation, jusqu'à concurrence de 6 %. Il existe actuellement très peu de régimes de retraite qui sont entièrement indexés à l'inflation; il s'agit habituellement de régimes des gouvernements fédéral ou provinciaux. Heureusement, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV) sont indexés à l'inflation et ont donc connu une hausse au cours des dernières années.

Maintenant, est-ce que l'Association des retraités du CN peut agir pour changer ces circonstances financières à court et à long terme?

Au cours de la dernière année, les dirigeants de l'Association ont examiné des options potentielles pour améliorer les dispositions du régime en matière d'indexation avec le CN. Nous avons mené notre propre recherche approfondie et présenté un dossier au CN quant au retard qu'accusent les dispositions de notre régime par rapport à l'inflation et comment nous pourrions hausser l'indexation. Nous avons soumis des propositions qui auraient pu alléger quelque peu votre fardeau inflationniste. Toutefois, il est très difficile de comparer les régimes de retraite et leurs dispositions. Nos retraités vieillissent et un nombre limité de nouveaux jeunes employés intègrent le CN. Cependant, le RPC compte des membres plus jeunes qui y cotisent chaque année. La SV est financée à même nos impôts. Les dispositions liées à l'indexation sont intégrées au RPC et à la SV, et soutenues par le gouvernement. C'est pourquoi les hausses de taux sont généralement automatiques.

Par contre, dans le cadre de notre régime, l'indexation est conditionnellement liée au montant d'argent qui se trouve dans le compte d'indexation. Ce compte est financé par un pourcentage de nos gains d'investissement annuels du fonds de pension et diminue chaque année lorsqu'une hausse d'indexation est appliquée.

L'application d'indexations annuelles successives alourdit le passif du

compte au fil des années et réduit la quantité d'argent qu'il contient. Les effets sont encore plus grands lorsque les gains financiers sont limités ou inexistantes pour la caisse de retraite, comme ce fut le cas en 2022. Ce compte doit avoir assez d'argent disponible pour financer les hausses antérieures et futures. Autrement, les augmentations futures pourraient être inférieures ou impossibles.

Nous avons évalué plusieurs options, mais elles coûtent cher.

Les options que nous proposons ont fait l'objet de discussions avec le CN et leur prix a été déterminé par les actuaires du régime (Mercer). Les options potentielles comprenaient les suivantes : a) augmenter le pourcentage d'indexation à un taux potentiel de 70 % lorsque le compte d'indexation peut assurer les paiements; b) faire passer le maximum d'indexation de 3 250 \$ à, disons, 3 750 \$; ou c) faire passer le taux maximal d'indice des prix à la consommation (%) permis de 6 % à 8 %. Il a également été proposé que le CN verse un paiement unique d'un certain montant à tous les retraités afin de les aider maintenant à assumer les coûts à la hausse auxquels ils font face chaque jour en raison de l'inflation. Aucune de ces dispositions ne fait actuellement partie de notre régime de retraite. Les propositions que nous avons faites coûteraient jusqu'à 48 millions de dollars par option au CN et à ce montant s'ajouterait tout élément de passif en cours.

Comme l'indique le Rapport annuel, le fonds de pension a subi une perte de 14 % en 2022, ce qui signifie que le compte d'indexation n'a pas augmenté, mais bien diminué, lui qui est essentiel au financement de toute indexation passée et future. Dans le contexte de l'incertitude financière mondiale et de la pression exercée constamment par l'éventualité d'une récession, le CN met l'accent sur la gestion de ses activités et de son argent d'une manière responsable sur le plan fiscal. Le CN a également déclaré qu'il ne compte pas changer de règle ou de disposition pour l'instant dans le régime relativement à l'indexation des prestations de retraite, car cela pourrait nuire aux indexations futures.

Nous continuerons de suivre de près la santé financière de notre régime dans la perspective que nous pourrions avoir l'occasion de représenter nos propositions lorsque les marchés financiers et les conditions économiques s'amélioreront. Pour le moment, nous continuons de discuter avec le CN des occasions permettant d'accroître les réductions pour les retraités et des autres avantages que nous pourrions partager avec le CN dans nos échanges avec diverses entreprises de services et de déplacements.

Je suis désolé de ne pas être porteur de meilleures nouvelles. Toutefois, il est important de se rappeler que nos dispositions en matière d'indexation sont supérieures à la plupart des régimes de retraite du secteur privé au Canada et que nous possédons tout de même l'un des régimes de retraite à prestations déterminées entièrement financés les mieux gérés au Canada.

**Reginald Hébert,**

Président de l'Association des retraités du CN



## **HOLO ALERT EST UN FOURNISSEUR D'APPAREILS D'ALERTE MÉDICALE ET DE DÉTECTION DES CHUTES OFFRANT LES FONCTIONNALITÉS SUIVANTES :**

- Bouton d'alerte d'urgence pour les événements nécessitant une assistance médicale
- Détection automatique des chutes pour les cas urgents où il est impossible d'appuyer sur le bouton
- Communication vocale bilatérale directement par l'appareil en cas d'urgence
- Couverture cellulaire par réseau partout au Canada et aux États-Unis; aucun cellulaire personnel n'est requis
- Système de localisation GPS activé pour que le personnel d'intervention en cas d'urgence connaisse votre emplacement précis
- Résistance à l'eau permettant une utilisation dans la douche et le bain
- Options multiples offertes : pendentif au cou ou montre autour du poignet
- La montre comprend les fonctions de suivi de la fréquence cardiaque et un compteur de pas
- Les appareils comprennent les chargeurs et il n'est pas nécessaire de changer les piles
- Fréquence de charge quotidienne pour la montre et environ aux trois jours pour le pendentif

### **FONCTIONNEMENT :**

1. Dès que l'utilisateur appuie sur le bouton d'urgence et lorsqu'une chute a lieu, les membres de la famille et les professionnels assurant la surveillance sont informés de la situation d'urgence sans délai
2. À l'aide du microphone et du haut-parleur intégrés, nos professionnels de la surveillance peuvent se renseigner sur l'urgence en parlant avec vous directement au moyen de l'appareil
3. Dès qu'une urgence est confirmée, nos professionnels de la surveillance contribueront à diriger l'équipe d'intervention d'urgence locale à votre emplacement précis

- Veuillez noter que l'adhésion mensuelle au service de surveillance avec alerte médicale ne couvre pas les frais médicaux engagés à la suite d'une urgence, ce qui comprend les coûts pour le transport en ambulance. Les frais d'adhésion permettent seulement l'accès au service de surveillance, qui assure une intervention et une assistance rapides en cas d'urgence.

### **POUR LES MEMBRES COTISANTS DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CN :**

- 44,99 \$ par mois pour le service de surveillance (initialement 59,99 \$ par mois) – un pendentif ou une montre
- Le tarif est garanti pour 36 mois à partir de la date d'adhésion
- Aucune signature de contrat, annulation en tout temps sans pénalité

### **POUR LES MEMBRES NON COTISANTS DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CN :**

- 49,99 \$ par mois pour le service de surveillance à l'aide d'un pendentif avec GPS
- 54,99 \$ par mois pour le service de surveillance à l'aide d'une montre avec GPS
- Signature d'un contrat de trois ans exigée

### **POUR TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CN :**

- Aucuns frais pour l'appareil et l'activation (une économie initiale de 250 \$)
- Garantie de remboursement de 10 jours
- Crédit unique de 50 \$ applicable à n'importe quel accessoire de prévention des chutes approuvé
- Pour être admissible, vous devez être un client de HOLO Alert pendant au moins six mois

### **POUR ENTAMER LE PROCESSUS D'ADHÉSION OU DEMANDER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 1 888 411-4656
- Courriel : [hello@holoalert.ca](mailto:hello@holoalert.ca)
- Site Web : [www.holoalert.ca](http://www.holoalert.ca)

**\*\* Pour être admissible aux réductions offertes aux membres cotisants, vous devez fournir à Holo Alert une image de votre carte de membre de l'Association des retraités du CN (nom et NIP) \*\***



# SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

18 AU 24 SEPTEMBRE

Contactez [pierre.bergeron@cn.ca](mailto:pierre.bergeron@cn.ca)  
pour plus d'informations



*Ward Burr au club de curling local. En raison d'une blessure antérieure, il porte une visière au lieu d'un masque pour se conformer aux protocoles liés à la COVID-19.*

## Ward Burr, membre actif dans sa collectivité de bien des façons

À sa retraite en 2011, l'ancien membre du personnel du CN **Ward Burr** n'a pas perdu de temps pour devenir bénévole dans sa collectivité. Son dernier quart de travail au chemin de fer venait à peine de se terminer qu'il se rendait déjà au club de curling local à Forest, en Ontario, pour offrir son aide. Il est à présent membre du conseil d'administration du club et consacre quelques heures chaque semaine à l'organisation du tournoi des aînés, auquel il participe. « Le curling est un excellent exercice. Il requiert beaucoup de coordination œil-main et d'efforts, explique-t-il. Ceux qui croient le contraire n'ont jamais balayé devant une pierre qui se déplace rapidement! »

En plus de travailler au club de curling de Forest, Ward Burr parle de sécurité ferroviaire dans les écoles, les rodéos sur la sécurité à vélo, les groupes de sécurité agricole, les clubs philanthropiques et les groupes confessionnels. « J'ai vu beaucoup de personnes à proximité des rails éviter un accident de justesse, soutient l'ancien chef de train. Je me plais à penser que ce que je dis pourrait sauver la prochaine personne à un passage à niveau. »

Ward Burr est aussi un membre actif du club Kiwanis, qui a obtenu une subvention Building Better Communities (bâtir de meilleures collectivités) du CN pour restaurer le cinéma Kineto Kiwanis, un site historique fondé en 1917 se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment datant des années 1800.

Depuis 2004, Ward Burr est président du programme dédié aux fêtes des aînés du club Kiwanis, qui livre gratuitement un gâteau de fête ou deux billets de cinéma aux aînés à leur anniversaire. « Je rends visite à environ 250 personnes par année et c'est tout un travail bénévole, déclare-t-il. Les gens aiment plus discuter que recevoir le cadeau. Leur redonner le sourire me rend heureux. » Grâce au bénévolat de Ward Burr, la Fondation canadienne du Kiwanis reçoit une subvention annuelle du CN, qu'elle consacre à sa récompense de l'Ordre de Mel Osbourne soulignant le service et le dévouement de ses membres. L'Ordre rend hommage aux membres de longue date et offre des bourses d'études aux étudiants de niveau postsecondaire.

## Bulletin de l'Association des retraités du CN : Bill Schmitt

Conduire pour une bonne cause : **Bill Schmitt** fait du chemin pour sa collectivité

Le bénévolat du mécanicien de locomotive retraité Bill Schmitt avec le programme Roues de l'Espoir est dédié à la mémoire de son meilleur ami, Stan Mikovsky. Ils se sont rencontrés à 14 ans à la Fort Erie Secondary School et leur amitié a duré 42 ans avant que Stan ne perde son combat contre le cancer en septembre 2019, à l'âge de 56 ans. « J'ai promis à sa veuve que je ferais quelque chose pour honorer sa mémoire. J'ai toujours voulu faire du bénévolat et avoir un de mes proches touchés par le cancer m'a tourné vers la Société canadienne du cancer » dit Bill, qui a pris sa retraite du CN en 2018 après 34 années de service.

Le programme bénévole de transport Roues de l'Espoir de la Société canadienne du cancer permet aux personnes atteintes du cancer de se rendre à leurs rendez-vous de traitement et d'en revenir. Les chauffeurs bénévoles dévoués donnent de leur temps et utilisent leur propre véhicule (ou celui de la Société) pour aider les personnes atteintes du cancer à se rendre à l'hôpital ou au centre anticancéreux.

Bill est devenu chauffeur bénévole en octobre 2019, mais le service a été suspendu en mars 2020 en raison de la pandémie. Aujourd'hui, il est de retour derrière le volant et transporte des clients provenant principalement du comté de Haliburton et des villes de Peterborough et de Kawartha Lakes à leurs rendez-vous. « Pendant ma carrière de cheminot, ce n'était pas possible de respecter un horaire fixe pour aller chercher une personne et la ramener, se rappelle Bill. Maintenant que je suis retraité, c'est très gratifiant de donner à la collectivité et de soutenir les personnes dans le besoin. Aujourd'hui, il y a une grande demande pour plusieurs types de service. J'encourage tous mes collègues retraités à faire du bénévolat. Cela améliore réellement la vie des gens. »



Bill Schmitt pendant l'un de ses trajets pour les Roues de l'Espoir.



Sheila exposant fièrement les œuvres d'art de sa jeune mentorée du CAS.

## Sheila Parker perpétue une fière tradition familiale du don de soi

Le programme Cheminots du CN dans la collectivité appuie les efforts de bénévolat de toute la famille ferroviaire du CN. En reconnaissance de leur bénévolat, les conjoints et les enfants des cheminots peuvent recevoir une subvention du CN qui sera attribuée à leur organisme de bienfaisance.

**Sheila Parker** a vraiment adoré cette idée. « C'était indéniablement une idée gagnante pour tout le monde. Cela a donné aux gens l'occasion de soutenir des organismes de bienfaisance et a permis à ces organismes de profiter des généreuses contributions des bénévoles et au CN de nous accompagner dans notre soutien aux collectivités. Cela représentait beaucoup plus que de simplement remettre un chèque », déclare Sheila, dont le mari, Neil Hoag, a pris sa retraite du triage Oakville du CN en 2014 après 37 ans de service en tant que wagonnier.

Sheila, comptable agréée à la retraite, a consacré toute son énergie à la Children's Aid Society (CAS) de la région de Halton. « Nous avons beaucoup de chance de vivre au Canada et je voulais vraiment aider les enfants défavorisés par tous les moyens possibles », explique Sheila, qui encadre et guide des adolescents dans des domaines comme la gestion d'un budget, et qui est également chauffeuse pour les plus jeunes enfants de la CAS. « La variété du travail et la souplesse des horaires me convenaient parfaitement », ajoute Sheila. « Je donne de mon temps à l'organisme quand je le peux. Je lui consacre de 2 à 60 heures par mois. Cela aide vraiment à changer les choses, et je me sens bien de le faire ». Les subventions attribuées par le CN permettent à la CAS de donner aux jeunes de la nourriture, un gîte et des occasions d'apprentissage.

En 2022, Sheila a été lauréate du Volunteer Halton Impact Award pour sa compassion et son dévouement à l'égard de la CAS. « Ma mère et mon fils, maintenant adulte, sont des bénévoles passionnés et le père de Neil, George, a généreusement donné de son temps au Railway Museum of Northern Ontario à Capreol pendant de nombreuses années, après avoir pris sa retraite en tant que chef de train au CN. Je suis très fière que l'intérêt pour le bénévolat se soit transmis de génération en génération ».



## En hommage à nos centenaires

Le CN et les associations de retraités du CN ont toujours témoigné du respect aux retraités, surtout à ceux qui atteignent l'âge vénérable de 100 ans. En hommage à ces centenaires, une plaque spéciale, conçue et approuvée par le Comité de retraite du CN, est présentée à ce groupe particulier de retraités et de conjoints survivants pour souligner cette étape mémorable. Le nom et la date de naissance de la personne sont gravés sur la plaque. Nous publions les noms, les dates, et lorsque c'est possible, des photos de la remise de la plaque dans notre bulletin national, qui est publié et distribué à tous les retraités trois fois par année.



1

### 1. Marie Agnes Sylvia Giasson

29 mars, Winnipeg (Manitoba)  
Veuve de Leo Emile Giasson, qui a travaillé aux ateliers de Fort Rouge du CN; il a d'abord été muté au triage de Symington, puis aux ateliers de Transcona pour y devenir superviseur. Marie est très reconnaissante du cadeau que l'Association des retraités du CN lui a remis pour souligner son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance et est fière de devenir membre du club des centurions.



2

### 2. Claire Froste

26 mai, Bath (Ontario)  
La présentation a été faite par David Delcloo, président du Conseil C6 de Kingston et Brockville. Claire est la veuve de Wilfred Frost.



3

### 3. Cyril Cross

21 mars, North Sydney (Nouvelle-Écosse)  
Cyril a reçu son cadeau de l'Association des retraités du CN à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Il a agi à titre de premier officier de pont (capitaine en second) à bord du caboteur S.S. Baccalieu du CN, qui desservait la côte sud de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est plus tard devenu superviseur adjoint de l'Exploitation au terminal du CN à North Sydney et a pris sa retraite en 1985.



4

### 4. Lise Bénicy

15 avril, Gatineau (Québec)  
Elle était accompagnée de toute sa famille lors d'une fin de semaine dans une auberge typique du Québec. Sa famille lui a présenté sa plaque commémorative au nom de l'Association des retraités du CN. Lise est la veuve de Paul Bénicy. Ce dernier était un chef professionnel qui a travaillé à bord des voitures-restaurants du CN et dans des hôtels québécois.

### 5. Mary Bretecher

3 avril, Winnipeg (Manitoba)  
Veuve de Charles Bretecher. Edward Bretecher, le fils de Mary, lui a présenté la plaque avec la locomotive en cristal.



5

### 6. Mona Belyea

7 février, Nanaimo (Colombie-Britannique)  
Jason Belyea lui a présenté le cadeau du CN. Mona est la veuve du défunt retraité du CN Herbert Belyea, un travailleur du métal en feuilles qui est décédé en 1971.



6

### 7. Rose Melnyk

19 février, Welland (Ontario)



7

### 8. Alzira Estima

6 avril, Brossard (Québec)  
La présentation a été faite par son fils Manuel Estima. Veuve de José Estima (1924-2012), qui a travaillé comme commis d'entrepôt et employé de maintenance à la Gare Centrale.



8





9

**9. Fernande Bérubé**

10 juin, Rivière-du-Loup (Québec)  
Veuve de Raymond (Zoo) D'Amours, qui a occupé divers postes pour le CN à Rivière-du-Loup pendant près de 40 ans. La locomotive en cristal du CN lui a été présentée par ses enfants François, Marie-Pierre et Louis, leurs conjoints respectifs et ses petits-enfants.



10

**10. Gertrude Marcheterre**

25 janvier, Longueuil (Québec)  
Veuve de Gérard Marcheterre (1919-2015) Gérard Marcheterre a été chef de gare à Québec et à Montréal de 1940 à 1970. La présentation a été faite par sa fille Danielle Marcheterre et ses frères.



11

**11. Helen Granger Young**

1<sup>er</sup> novembre 2022, Winnipeg (Manitoba)  
Helen est la veuve de William Allan (Bill) Young, qui a travaillé comme vérificateur pour le directeur général au sein de la division intermodale.



12

**12. Jeannette Bouffard-Filteau**

12 mars, Longueuil (Québec)  
Veuve de Jean-Paul Filteau. La présentation a été faite par sa fille Marguerite Filteau et ses frères Jean-Guy et Denis, tous deux retraités du CN.



13

**13. Jeannette Cormier Leclerc**

2 février, New Richmond (Québec)  
Veuve de Joseph Honoré Leclerc, chef de gare à Maria, en Gaspésie.



14

**14. Margarita Gautreau**

31 janvier, Shediac (Nouveau-Brunswick)



15

**15. Marguerite Jean Bolduc**

21 février, Lévis (Québec) Elle est la veuve de René Bolduc, qui a travaillé pendant 33 ans en tant qu'agent à la gare de Lévis et à la gare de Laurier. Son fils André Bolduc a fait la présentation.



16

**16. Maria Guiseppa Melfi**

1<sup>er</sup> février 2023, Hamilton (Ontario)  
Son cadeau lui a été remis par son fils John, puisqu'elle habite dans un établissement admettant uniquement les membres de la famille. Son défunt époux Vince était contremaître de section dans la région ontarienne de Hamilton.



17

**17. Maria Pittiglio**

23 mars, Montréal (Québec)  
Veuve d'Antonio Pittiglio. La présentation du cadeau des centenaires et du magnifique bouquet composé de douze roses blanches a été faite par le président et trésorier du Conseil de Montréal et Laval.



18

**18. Valentyna Stecewicz**

30 avril, Calgary (Alberta) Veuve de Waclaw (Bill) Stecewicz, qui a entamé sa carrière auprès de B&B en 1949 et a pris sa retraite à titre de wagonnier aux triages du CN à Calgary en 1983. Photo : Sa fille Donna, Valentyna Stecewicz, son fils William et sa fille Theresa.

## NOUS AVONS DU COURRIER



Une classe de leadership à l'université Crandall

Bonjour Ken,

Comme vous le savez déjà, Betty et moi avons consacré beaucoup de temps et d'énergie aux activités de bénévolat au sein de la communauté au cours de notre mariage et nous continuerons de le faire aussi longtemps que nous en serons capables. Aujourd'hui, nous étions invités à nous adresser à une classe de leadership à l'université Crandall. Cette classe comptait 28 étudiants qui proviennent de nombreux pays dans le monde, comme vous pouvez le voir sur la photo jointe à la présente, et qui sont inscrits au programme de gestion des organismes de l'université. Comme chacun de nous s'est impliqué auprès d'un grand nombre d'organismes en assumant des rôles de meneur, tels que celui de président d'un groupe ou d'un conseil d'administration, par exemple, on nous a fait l'honneur de nous demander de décrire les « principes » que nous utilisons pour assurer la réussite de notre leadership au fil des années et de présenter de l'information sur les organismes que nous avons représentés. Je n'entretiens aucun lien avec l'université Crandall. Ce n'est pas le cas toutefois de Betty, qui vient de recevoir un prix émérite de celle-ci après avoir tiré sa révérence à titre de présidente de Crandall University Auxiliary, un mandat qu'elle a assumé pendant 25 ans.

Bruce Peacock



CAISSE DE  
BIENFAISANCE  
DES EMPLOYÉS  
ET RETRAITÉS  
DU CN

**En tant que retraité, votre rôle est important au sein de votre communauté. En faisant un don ou en organisant une collecte de fonds par le biais de la Caisse de bienfaisance, vous pouvez redonner à la communauté et avoir un impact durable.**

**Au cours des 10 dernières années, les membres de la Caisse ont remis plus de 19.1 M\$ afin d'appuyer un large éventail d'organismes qui viennent en aide à ceux dans le besoin.**



## Campagne de collecte de fonds 2024

**du 28 septembre au 6 décembre 2023**

**Dès le mois de septembre, soyez à l'affût de votre formulaire de don dans votre boîte aux lettres!**

- 100% de votre don est remis à l'organisme de votre choix, sans aucun frais administratifs.
- Donnez à l'organisme enregistré de votre choix. \*
- Vous pouvez contribuer par déduction automatique mensuelle sur votre prestation de retraite, par chèque ou par carte de crédit.
- Recevez un seul reçu fiscal pour l'année pour tout don de 20 \$ et plus.

### Contactez-nous:

✉ [caissedebienfaisance@cn.ca](mailto:caissedebienfaisance@cn.ca)

☎ 1-877-552-7555

➡ [caissedebienfaisancecn.com](http://caissedebienfaisancecn.com)

**Veillez noter que votre déduction mensuelle doit être renouvelée à chaque année.**

\* Un organisme doit recevoir un minimum de 300 \$ pour être éligible.

## Sergent-clairon Arthur Seymour Tyler

L'histoire du Nouveau-Brunswick regorge d'anecdotes fascinantes qui, malheureusement, sombrent souvent dans l'oubli, comme celle concernant Arthur Seymour Tyler. Né en 1897 à Saint John, il travaille comme conducteur d'attelage lorsque la Première Guerre mondiale éclate en 1914. Il tient à servir le pays, mais les Canadiens de race noire ne sont pas autorisés à le faire. Cependant, le besoin de faire appel à des hommes sur le front ouest devient rapidement criant et c'est alors que le 2<sup>e</sup> Bataillon de construction est établi pour recruter des hommes noirs canadiens. Seymour s'inscrit en 1916 et le Bataillon est envoyé en Angleterre en 1917. Comme le groupe ne possède pas le nombre de membres prescrit pour constituer un bataillon complet, il est renommé la 2<sup>e</sup> entreprise de construction. Peu après, cette unité est envoyée en France. Elle est rattachée au Corps forestier canadien et sert le long de la frontière avec la Suisse, où elle coupe des arbres et forme des planches de bois. En 1919, l'entreprise est renvoyée au Canada, puis démobilisée. Reprenant sa vie civile, Seymour s'installe à New Maryland, près de Fredericton, et ne perd jamais son intérêt pour l'armée. Il s'engage dans le York Regiment, une unité de milice basée à Fredericton. Plus tard, il s'inscrit à un cours de clairon à Halifax en 1925.

En 1929, Seymour épouse Lenetta Vivian Holmes de Lakeville Corner. Le couple s'installe sur une ferme de New Maryland et élève une grande famille composée de cinq garçons et de trois filles. En 1937, le York Regiment est uni à la Carleton Light Infantry pour former le Carleton and York Regiment. Compte tenu de son expérience et de sa formation, Seymour est nommé sergent-clairon du nouveau régiment. Lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale en septembre 1939, le Carleton and York Regiment est mis en service au sein de l'Armée canadienne et mis en disponibilité pour un envoi en Angleterre. Peu après, soit le 15 novembre, Seymour Tyler reçoit un clairon de couleur argentée pour ses 21 années de service.



Le régiment est envoyé en Grande-Bretagne à la fin de l'année 1939. Arrivé en Écosse, il est mis en poste aux casernes Delville à Aldershot, en Angleterre. Pendant que le régiment est installé à cet endroit, Seymour Tyler rencontre le roi George VI et la reine Elizabeth I lors de leur visite des Canadiens nouvellement arrivés. À titre de sergent-clairon, Seymour Tyler joue le salut royal à leur arrivée et les accueille. Seymour Tyler subit une blessure pendant sa mise en poste en Angleterre en 1941 et reprend le chemin du Nouveau-Brunswick. Quelques mois après avoir reçu son congé, il s'inscrit de nouveau. Bien qu'il ait été déclaré médicalement inapte à un service actif, il devient instructeur, assurant la formation des nouvelles recrues. Lorsque la guerre prend fin en 1945 et après avoir obtenu son congé final, Seymour signe un contrat de trois ans en tant que porteur pour le CN. Il demeurera porteur jusqu'à sa retraite en 1959. Arthur Seymour Tyler décède en 1985 à l'âge de 88 ans.

*Publication originale dans le numéro du printemps 2023 du magazine Primetime, par David Makepeace*



## Cheminot jusqu'au bout

La fin d'une carrière de 56 ans dans les chemins de fer.

Bruce Steele se considère comme un homme très chanceux. Pendant 56 ans, il a pu vivre de sa passion et travailler avec des machines de toutes sortes, et ce, au sein du chemin de fer qu'il admirait depuis son enfance. « Lorsque j'avais 5 ans, mon grand-père m'emmenait sur la falaise qui surplombait le triage Turcot. On regardait les locomotives à vapeur entrer dans la rotonde et avancer sur l'énorme table tournante. C'était très excitant », se souvient Bruce, qui a pris sa retraite en tant que machiniste plus tôt cette année. « Mon grand-père, originaire d'Angleterre, aidait à reconstruire des navires à vapeur et à moteur diesel. Il est l'inspiration pour ma passion de tout ce qui touche à la mécanique. J'ai encore son micromètre (instrument utilisé pour mesurer des surfaces planes ou de différentes géométries) et j'y tiens beaucoup. »

Bruce a commencé sa formation d'apprenti de quatre ans à l'atelier de mécanique de Pointe-Saint-Charles le 3 janvier 1967. À la fin de son apprentissage, il a été transféré à l'atelier du triage Taschereau en tant que machiniste à part entière. Ses tâches consistent à changer les filtres des locomotives, les pistons de puissance et les segments, et à effectuer des réparations plus importantes sur les moteurs de traction.

« Le changement le plus important, et de loin, au fil des ans a été de mettre l'accent sur la sécurité », affirme Bruce. Dans mes débuts, je travaillais régulièrement le quart de nuit dans la cour, à l'extérieur. Il m'arrivait souvent de marcher sans trop de précautions sur le toit des locomotives à deux heures du matin en plein hiver, pendant qu'un collègue me passait le boyau pour remplir le réservoir d'eau. Je n'avais pas d'ÉPI et ce n'était pas sécuritaire. C'est impensable aujourd'hui. Beaucoup de choses se sont améliorées », remarque Bruce, qui a eu la chance de n'avoir aucune blessure grave au cours de sa carrière.

Bruce affirme que ce sont ses collègues qui lui manqueront le plus. « J'ai toujours été traité avec respect par des collègues aimables et sympathiques », souligne-t-il. Il envisage de « vivre une retraite tranquille » et de travailler pour une petite entreprise à domicile qui répare des tondeuses à gazon, des scies à chaîne et d'autres petits moteurs. « J'ai un penchant pour la mécanique, plaisante-t-il. C'est ma raison de vivre. »

Adresse de retour :

Peter Moloney  
33 Dunfield Crescent  
St. Albert, AB, T8N 6R8

## Formulaire d'adhésion

Veuillez accepter ma demande d'adhésion à l'Association des retraités du CN. Je comprends que la cotisation annuelle s'élève à 12 \$ et que je peux la payer par retenue à la source de 1 \$ par mois.

Nom : \_\_\_\_\_

NOM

PRÉNOM

Matricule : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

À quelle association ou à quel conseil local désirez-vous adhérer?

Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante :

Conseil national des associations de retraités du CN Inc.  
Peter Moloney  
33 Dunfield Crescent  
St. Albert, AB  
T8N 6R8

Ou envoyez un courriel à :  
cnpamembership@gmail.com



N'hésitez pas à consulter notre site Web à [www.cnpensioners.org/fr](http://www.cnpensioners.org/fr)

Nota : Pour toutes les questions reliées à vos prestations de retraite – changement d'adresse, changement d'état matrimonial, demandes de renseignements sur le régime et autres –, veuillez appeler **l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN**, au numéro sans frais d'aide aux bénéficiaires de rente du CN : 1 800 361-0739. Ayez votre matricule à portée de la main.

